Résumé thèse (Alexandre Ruelle)

Le Piémont-Savoie (1559-1792), comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Histoire d'une idée géopolitique

À cheval sur les Alpes occidentales depuis l'An mil, le Piémont-Savoie occupe une place majeure sur l'échiquier européen grâce à la maîtrise du riche commerce alpin et à une forte tradition militaire. À l'époque moderne, il offre un exemple de construction territoriale original et s'impose comme l'un des principaux États secondaires – ou puissances moyennes – de l'Europe d'entre-deux, terre de conflits entre France et Empire qui se prête parfaitement à l'élaboration de l'« histoire d'une idée géopolitique » selon l'habilitation à diriger des recherches soutenue par François Pernot en 2011¹. En effet, le Piémont-Savoie représente un bel objet d'analyse géopolitique : ce petit duché – un peu moins de 30 000 km² et environ 1,2 million d'habitants au milieu du XVIe siècle – est pris en tenaille entre les deux principales puissances hégémoniques de l'époque, la France et les Habsbourg - maîtres de l'Espagne jusqu'en 1700 et du Saint-Empire qui se disputent le contrôle du massif alpin. Cette situation ne l'empêche pas de connaitre une ascension spectaculaire grâce à sa position géographique : en l'espace de deux siècles et demi, il devient un royaume ouvert sur les Alpes et sur la Méditerranée, et son souverain s'impose comme le premier prince italien capable de prendre part aux affaires continentales. Pourtant, personne ne semble s'être encore penché sur la construction territoriale atypique de cette principauté francoitalienne dans le temps long. Certes, la Savoie médiévale a été étudiée par Bernard Demotz² et l'ouvrage Storia degli Stati sabaudi, paru en 2017, analyse l'évolution territoriale de cette principauté à travers une courte synthèse³. De façon générale, les États secondaires intéressent peu les historiens qui privilégient l'étude des grandes puissances.

L'histoire de la maison de Savoie et de ses États reste méconnue du monde universitaire, en partie à cause de la *damnatio memoriae* dont la dynastie est victime depuis sa compromission avec le régime mussolinien. Les études ont longtemps été seulement italiennes et ont en priorité porté sur la partie piémontaise de l'ancienne principauté. Les Français, eux, se cantonnent à la

¹ PERNOT, François, *L'Europe " lotharingienne ", histoire d'une idée géopolitique. Fin XV^e-fin XVIII^e siècles, mémoire principal inédit (Essai, 3 vol.) d'habilitation à diriger des recherches sous la direction de Lucien Bély, HDR soutenue le 29 novembre 2011.*

² DEMOTZ, Bernard, Le Comté de Savoie du XI^e au XV^e sicle, pouvoir château et État au Moyen Âge, Genève, Slatkine, 2000.

³ BIANCHI, Paola; MERLOTTI, Andrea, Storia degli Stati sabaudi (1416-1848), Brescia, Morcelliana, 2017, p. 28-47.

Savoie et à Nice, donc à sa partie francophone. Cette fracture franco-italienne se retrouve dans la façon de nommer les « États de Savoie », vocable souvent employé dans les sources modernes. En effet, les Français parlent de « Savoie », ce qui revient à réduire cet État à son berceau historique compris entre le Rhône-Guiers, les Alpes et le Lac Léman, ou bien d'Etats « sardes », qualificatif dénué de toute réalité historique car l'île n'est qu'une lointaine périphérie d'un ensemble territorial dont le centre de gravité est compris entre le Rhône et le Pô. Leurs homologues italiens, eux, parlent de « Piémont », terme qui met en avant la partie italienne de cette principauté sans renvoyer à la maison souveraine. Ainsi, les historiens nomment cette entité politique dans la plus grande des confusions et souvent de manière arbitraire, malgré le renouveau historiographique insufflé par les universitaires anglo-saxons - Christopher Storrs, Robert Oresko et Geoffrey Symcox qui nous a laissé une remarquable biographie de Victor-Amédée II⁴. Ceux-ci portent un nouveau regard sur l'histoire des Savoie et de leur monarchie. Depuis 2009, Matthew Vester coordonne les Sabaudian Studies, groupe de chercheurs anglophones, italophones et francophones qui, dans le cadre de colloques internationaux, promeut une histoire commune de part et d'autre des Alpes, au-delà de la France et de l'Italie, en soulignant la diversité des territoires « sabaudiens » – Vester évoque un Sabaudian Space⁵ – aux particularismes importants. S'inspirant du concept « monarchie composite » de John Elliott, cette puissance moyenne est actuellement présentée comme une agrégation de quatre principaux États - trois dits « terreferme » (Savoie, Nice, Piémont) et la Sardaigne à partir de 1720 – hétéroclites, eux-mêmes divisés en provinces, disposant de leur propre juridiction et administration, dont l'unité repose sur la seule personne du prince. Cette principauté est donc difficile à définir au vu de son caractère composite. En témoigne son multilinguisme : Savoyards et Niçois sont francophones, Piémontais italophones, les Valdôtains en partie germanophones et les Sardes parlent castillan.

Prenant le contrepied du clivage historiographique franco-italien, la présente thèse s'inscrit dans l'approche européenne des *Sabaudian Studies* qui aspire à reconstituer l'unité d'une ancienne monarchie disputée, traversée, voire occupée par les principales armées du continent. Elle pose aussi la question de son identification en proposant d'employer les termes de « Savoie », de « Piémont » et de « Nice » pour désigner ces trois régions historiques ; ceux de « Sardaigne » et de « Sicile » renvoient aux îles méditerranéennes acquises par la dynastie. Au cœur de cette thèse, le concept géopolitique de « Piémont-Savoie » renverra à l'ensemble des domaines de la maison princière en tant que monarchie composite alpine et puissance moyenne dont le centre de gravité

⁴ SYMCOX, Geoffrey, Vittorio Amedeo II. L'assolutismo sabaudo (1675-1730), Torino, Società Editrice internazionale, 1985

⁵ VESTER, Matthew (dir.), Sabaudian studies: Political Culture, Dynasty & Territory (1400-1700), Kirksville, Truman State University Press, 2013, p. 34.

⁶ ELLIOTT, John, « A Europe of Composite Monarchies », dans Past & Present, n°137, 1992, p. 48-71.

se « piémontise » progressivement depuis le milieu du XVI^e siècle et tend à s'ouvrir sur la mer. Ce concept place la maison de Savoie au centre du présent travail et renvoie au nom de son berceau historique auquel elle s'identifie. Par sa dimension politique forte, il pose les bases de cette thèse qui s'articule d'abord autour du Piémont et des Savoie qui fédèrent un espace fracturé, entre Alpes et Méditerranée.

La présente thèse s'appuie sur un large ensemble de sources manuscrites françaises et italiennes pour l'essentiel diplomatiques, s'étendant sur près de 250 ans de relations internationales : courriers échangés entre la maison de Savoie et les autres souverains européens rois de France principalement, mais aussi d'Espagne et d'Angleterre et Empereur du Saint-Empire -, instructions à leurs ambassadeurs respectifs, traités d'alliance et autres mémoires rédigés par leurs conseillers. Ces sources ont été consultées dans divers centres d'archives : les Archives des Affaires étrangères de La Courneuve dont le fonds « Sardaigne » des Correspondances politiques est d'une immense richesse, la Bibliothèque Nationale site Richelieu à Paris dont les manuscrits français contiennent divers documents, notamment des mémoires relatifs aux affaires du Piémont-Savoie, l'Archivio di Stato de Turin où se trouvent les papiers personnels de la maison de Savoie, ainsi que ses correspondances avec ses voisins – fonds Negoziazioni. Toutes ces sources permettent de comprendre la place de la dynastie sur l'échiquier européen. À cela s'ajoutent les archives départementales de Savoie et des Alpes-Maritimes où se trouvent les papiers des Sénats de Chambéry et de Nice. En outre, a été consultée toute une série de sources imprimées de l'époque, principalement de nature politique et diplomatique, ainsi que des cartes et plans anciens, pour la plupart dressés aux XVIIIe et XVIIIe siècles, conservés à la Bibliothèque Municipale de Chambéry, à la Bibliothèque Nationale de France et dans les Plans isolés des Alpes-Maritimes des archives départementales de Nice. Leur analyse ne doit pas être négligée car la cartographie franco-piémontaise joue un rôle important dans la territorialisation de l'espace alpin et l'affirmation des États de la région.

Ainsi, la présente thèse propose une analyse géopolitique, donc mêlant histoire et géographie mais hypothétique et discutable de la construction du Piémont-Savoie par une « vision d'en haut », à partir d'une étude de relations internationales⁷ afin d'envisager autrement la géopolitique européenne à travers son histoire et celle de ses souverains, de sa restauration en

⁷ Les relations entre la région Savoie et ses voisins ont fait l'objet de quelques pistes de réflexions intéressantes dans PERRILLAT, Laurent (dir.), *La Savoie et ses voisins dans l'histoire de l'Europe*. Actes du 43° congrès des sociétés savantes de Savoie des 11-12 septembre 2010 à Annecy, Annecy, Académies florimontane et salésienne et Amis du Vieil Annecy, 2010.

vertu de la paix du Cateau-Cambrésis de 1559 jusqu'à la veille de sa déconstruction avec l'annexion de la Savoie et de Nice par la France révolutionnaire à l'automne-hiver 1792-1793.

Résultat de recherches commencées dans le cadre de deux mémoires de Master autour de la diplomatie et de la politique territoriale de la maison de Savoie entre 1559 et 16328, la présente thèse prolonge les travaux de François Pernot consacrés à la partie nord de l'« Europe lotharingienne »9, des Pays-Bas à la Franche-Comté en passant par la Belgique, le Luxembourg, la Lorraine et la Bourgogne. Une analyse géopolitique de la moitié Sud de cette bande territoriale entre Rhône et Pô – Savoie, Nice, Piémont et Milanais – restait à mener. Celle-ci s'inscrit aussi dans un phénomène d'actualité : l'essor des régionalismes en Europe qui laisse entrevoir la construction de nouvelles entités politiques dans les Alpes occidentales : fondées en 1995 et en 1989, la *Ligue savoisienne* et la *Lega*, deux mouvements populaires qui ne peuvent être ignorés, appellent à la (re)création de deux États alpins indépendants, d'une « Savoie » et d'une « Padanie ». L'histoire du Piémont-Savoie peut amener à formuler des pistes de réflexion autour de ces deux hypothétiques entités politiques qui, au lieu de refonder l'unité des Alpes occidentales, renforceraient les fragmentations de la région.

Cette thèse part du postulat suivant : la construction du Piémont-Savoie est une affaire européenne car elle résulte à la fois d'une ambitieuse et habile politique de la maison de Savoie au succès parfois mitigé et du jeu des grandes puissances – France, Espagne, Autriche et Angleterre – amenées à instrumentaliser cet État lors des traités de paix, tantôt en le renforçant et en favorisant son ascension, tantôt en l'entravant pour maintenir l'équilibre continental et le protéger de l'apparition d'une monarchie universelle. Cette construction ne peut s'envisager comme le seul résultat d'un projet territorial prémédité par une maison princière, il dépend du rapport de forces variable que ses voisins lui imposent. Par le biais des relations internationales et de la géohistoire de l'espace lotharingien, il convient ainsi d'envisager autrement l'histoire de l'Europe occidentale

⁸ RUELLE, Alexandre, *La diplomatie du duc de Savoie (1559-1632). La clé de l'indépendance entre France et Espagne*, Mémoire de Master 1 d'Histoire moderne, sous la dir. de PERNOT, François, Université de Cergy-Pontoise, 2012-2013; *Id., Comment se créé un État? La Savoie de 1559 à 1632, d'un « territoire-tampon » à un futur État*, Mémoire de Master 2 d'Histoire moderne, sous la dir. de PERNOT, François, Université de Cergy-Pontoise, 2013-2014.

⁹ Se référer notamment à PERNOT, François, « L'Europe " lotharingienne ", sa place et sa représentation dans la construction des états européens et dans les projets de construction européenne du XVe au XXe siècle », dans La Lotharingie en question : identités, oppositions, intégration, colloque international des 14e Journées lotharingiennes, Université du Luxembourg, 10-13 octobre 2006 ; Id., « L'Europe " lotharingienne ", une idée géopolitique IXe-XXIe siècles », dans Revue de Géographie historique: Géographie historique de la Lotharingie, n°4, mai 2014 ; Id., « L'espace lotharingien à la Renaissance : les " terres du milieu " qualifiantes pour la domination européenne ? », dans GIULIATO, Gérard ; PEGUERA POCH, Marta ; SIMIZ, Stefano (dir.), La Renaissance en Europe dans sa diversité. Les pouvoirs et lieux de pouvoir vol. 1, Université de Lorraine, 2015, p. 163-176.

à l'époque moderne à travers la politique extérieure d'une « dynastie européenne »¹⁰. Il est aussi question de définir un modèle spécifique de construction territoriale d'un État secondaire souverain voyant parvenir à maturité ses institutions puisque, comme le rappelle l'historien américain Charles Tilly, le processus étatique a pris des formes diverses et singulières en Europe de l'Ouest¹¹ : le Piémont-Savoie doit être envisagé comme une expérience unique du fait de sa situation géographique et géopolitique. À l'appui de cet exemple, comment un État secondaire se construit-il dans l'Europe d'entre-deux, espace instable sur le plan géopolitique car pris en étau entre deux monarchies hégémoniques? Cette problématique se divise en plusieurs questions. D'abord, quelles sont les clés du succès de cet ensemble alpin dans une région convoitée et disputée ? Ensuite, dans quelle mesure les relations internationales peuvent-elles influencer le processus de construction d'un État secondaire ? Les aléas du jeu européen imposent-ils aux Savoie des limites à ne pas franchir? Inversement, la politique territoriale piémontaise parvientelle à échapper à la mainmise des puissances soucieuses d'instrumentaliser sa construction ? Autrement dit, l'aspiration à l'indépendance a-t-elle un véritable impact sur ce processus étatique ou demeure-t-elle sous l'influence de ses voisins ? Enfin, à partir du cas piémonto-savoyard, est-il possible de dessiner un modèle de construction applicable à d'autres États secondaires du continent? Au contraire, le Piémont-Savoie constitue-t-il un schéma unique dans une Europe moderne où les petits et moyens États, comme la Bourgogne, la Lorraine, la Navarre ou encore la Transylvanie, échouent dans leur quête d'indépendance et sont absorbés par leurs voisins malgré leur aptitude à se renforcer? Au fondement du processus étatique, la construction territoriale du Piémont-Savoie est au cœur de cette thèse – seuls les chapitres 4 et 6 l'abordent indirectement. Pour représenter les étapes de cette construction et parce que la carte est l'instrument premier de toute étude géopolitique, une quarantaine de cartes à l'échelle locale, des Alpes et de l'Europe d'entre-deux a été réalisée à partir du logiciel de dessein vectoriel Inkscape.

La présente thèse s'articule en quatre temps. Un chapitre introductif vise à définir le double cadre géographique – l'arc alpin¹² – et géopolitique – la moitié Sud de l'Europe d'entre-

10 BARBERIS, Walter (dir.), I Savoia. I secoli d'oro una dinastia europea, Torino, Einaudi, 2007.

¹¹ TILLY, Charles, « Reflections on the History of European State-Making », dans TILLY, Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe, Princeton*, Princeton University Press, 1975, p. 3-83, p. 12.

¹² Pour une étude géopolitique de l'arc alpin, voir DUMONT, Gérard-François, L'Arc Alpin: Histoire et géopolitique d'un espace européen, Paris, Economica, 1998.

deux, ici qualifiée de rhodano-padane – dans lequel le Piémont-Savoie se construit avec plus ou moins de difficultés au long de l'époque moderne. D'un côté, l'atout stratégique des Alpes offre des conditions géographiques, économiques et géostratégiques favorables à la formation d'une puissance capable d'unifier la région, d'autant que la maison de Savoie entretient un lien très étroit avec ses montagnes qui fondent son identité politique ¹³. D'un autre, l'instabilité politique de l'Europe d'entre Rhône et Pô peut mettre à chaque instant un terme à tout processus étatique comme entre 1536 et 1559 lorsque, dans le cadre des guerres d'Italie, la France et l'Espagne occupent chacune une partie du duché. Les Savoie règnent ainsi sur un État qui exploite au mieux sa position stratégique et son rôle de carrefour entre les mondes méditerranéen et nordique. S'ensuit un plan thématique où trois axes se dégagent, permettant de saisir les principaux rouages de la construction territoriale de cet État de second rang pris entre deux voisins hégémoniques.

Le premier axe porte sur l'ambitieuse politique territoriale des Savoie dont les domaines basculent d'un versant à l'autre. De prime abord pragmatique, un projet ambitieux est rythmé par les opportunités offertes par l'affrontement entre France et Habsbourg. Malgré leur manque de puissance militaire, les Savoie s'illustrent comme de talentueux chefs de guerre¹⁴, et leur action belliqueuse est l'une des clés du succès de cette construction dont les montagnes constituent le fil rouge.

Le chapitre 1 revient sur le glissement territorial progressif d'un duché basculant d'un versant à l'autre à partir du traité du Cateau-Cambrésis de 1559 qui ne le restaure qu'en apparence : l'affaiblissement de la France au temps des guerres de religion offre en théorie à Emmanuel-Philibert des conditions géopolitiques favorables à sa construction sur le versant français. Or, c'est en direction de la plaine padane qu'il se tourne afin de mettre ses États à l'abri en décidant en 1563 d'ériger Turin en capitale, reléguant ainsi à un rang secondaire Chambéry et le berceau de sa dynastie. Il prend conscience des limites de son rôle de « portier des Alpes » qui, au long de l'époque moderne, se révèle un lourd handicap car il amène la France et les Habsbourg à occuper son pays à des fins militaires. C'est le début d'un lent glissement au détriment du versant français qui constituait jusqu'alors l'ancrage historique de ses États : Turin devient le centre de gravité du Piémont-Savoie à partir duquel peut être proposée l'histoire d'une idée géopolitique. Puis, de la reconquête du Piémont dépend la survie du duché affaibli par deux décennies d'occupation

¹³ GAL, Stéphane; PERRILLAT, Laurent (dir.), La Maison de Savoie et les Alpes: emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle). Actes du 4^e colloque international des Sabaudian Studies des 15 et 17 mai 2014 à Grenoble, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015; BOURDON, Étienne, Le voyage et la découverte des Alpes. Histoire de la construction d'un savoir (1492-1713), Paris, PUPS, 2011.

¹⁴ Le Piémont-Savoie jouit d'ailleurs d'une très bonne réputation militaire à l'époque. Voir BARBERIS, Walter, Le armi del Principe, la tradizione militare sabauda, Torino, Einaudi, 2003; BIANCHI, Paola, Sotto diverse bandiere. L'internazionale militare nello Stato sabaudo d'antico regime, Milano, Franco Angeli, 2012.

militaire : pendant quinze longues années, l'avenir du duché reste en suspens à cause du maintien des positions françaises et espagnoles aux portes de la nouvelle capitale. Par sa sagesse et sa prudence, Emmanuel-Philibert reconquiert ses dernières places et apporte à ses successeurs les clés de la réussite de leur politique d'expansion padane. Ce recentrage sur le versant italien se poursuit avec la renonciation à une domination au-delà du Léman dans les années 1590 : l'échec militaire de Charles-Emmanuel Ier, duc « plein de précipices »¹⁵, en Dauphiné et en Provence enterre le projet d'un État transalpin maître de l'ensemble des cols et des routes des Alpes occidentales¹⁶. Il profite des troubles causés par la Ligue et des contestations de la légitimité d'Henri IV pour tenter de s'emparer du Sud-Est du royaume car il ne peut s'agrandir en direction du Milanais allié. Ces guerres sont le résultat de l'indécision d'un duc à l'affut de toute expansion accessible, hésitant entre l'« au-delà » et l'« en-deçà » selon les circonstances imposées par le jeu européen. Elles se placent toutefois dans la continuité de l'œuvre de ses ancêtres qui s'efforçaient de rester les « portiers » des Alpes. Ces déboires prouvent que la guerre, principal instrument d'affirmation du Piémont-Savoie, peut parfois se révéler vaine et constituent un tournant décisif : c'est la dernière fois que la maison de Savoie tente de se rendre maître de l'ensemble du versant français. A la suite de cet échec, la politique territoriale se redéfinit en direction d'un objectif plus accessible : la plaine padane où la puissance espagnole commence à décliner, alors que la France d'Henri IV s'affirme comme puissance. Ce glissement territorial, appelée ici translatio italiana, est donc la conséquence d'une politique hésitante au bilan mitigé entre 1601 et 1610 : par le traité de Lyon, le duc se replie derrière le Rhône, tandis qu'il accepte dix ans plus tard à Brussol d'agrandir le Piémont en annexant le Milanais espagnol – en échange de la Savoie! – grâce au soutien militaire de la France. A termes, il envisage de se détourner définitivement du versant français pour consolider le nouveau cœur politique de ses États. Ce projet de cession est l'un des signes avant-coureurs annonçant le destin extraordinaire de la dynastie et prémices d'un processus atteignant son apogée deux siècles et demi avec la création du royaume d'Italie. Ainsi, Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel Ier font le choix de l'Italie, celui de l'évidence, preuve d'une politique réaliste en adéquation avec les conditions imposées par le jeu européen. Bloqués vers l'Ouest depuis qu'Henri IV regarde en direction des Alpes, ils ne peuvent que jeter leur dévolu d'abord sur les hautes montagnes d'en-deçà et au siècle suivant sur la plaine padane.

Le chapitre 2 porte sur la seconde étape de cette construction, sans aucun doute la plus décisive : la consolidation du Piémont poursuivie au long du XVII^e siècle par la réduction

¹⁵ GAL, Stéphane, Charles-Emmanuel de Savoie : la politique du précipice, Paris, Payot, 2012.

¹⁶ MICALLEF, Fabrice, « Charles-Emmanuel de Savoie, les Alpes et la Provence : les aléas d'un apprentissage géostratégique (1582-1596) », dans GAL, Stéphane ; PERRILLAT, Laurent (dir.), *La Maison de Savoie..., op. cit.*, p. 245-260.

d'enclaves étrangères – Saluces¹⁷, le Montferrat ou encore la vallée de Pignerol – encerclant Turin afin de bâtir un duché bien «gaillard »18 selon l'expression de René de Lucinge, conseiller savoyard. Au cours de ce siècle de guerres, la maison de Savoie prend part à l'ensemble des conflits internationaux, à l'exception des guerres de Dévolution et de Hollande et, Charles-Emmanuel I^{er} va jusqu'à provoquer deux guerres de succession de Mantoue – embrasant une bonne partie de la péninsule¹⁹ – afin de s'emparer des derrières pièces du puzzle piémontais. Les principales, Saluces et le Montferrat, ont été acquises entre 1601 et 1631, période qui constitue le cœur de la consolidation du Piémont : ces conquêtes ne l'agrandissent en aucun cas. Au contraire, l'échange de 1601 - l'actuel département de l'Ain est cédé contre le marquisat de Saluces - en réduit la superficie. Il est donc maladroit de parler d'expansion, et leur succès est mitigé dans le cas du Montferrat puisque seules les provinces d'Albe et de Trin, soit la partie occidentale de ce territoire, ont été annexées par Victor-Amédée Ier. Malgré une habile recomposition territoriale indispensable à la cohésion du duché et à l'affirmation progressive de la maison de Savoie en Italie, cette acquisition a un terrible contrecoup : la vente à la France de Pignerol et de sa vallée en 1632. Une nouvelle brèche française se crée en plein cœur du Piémont ; c'est le principal point noir de la politique des Savoie qui, à défaut de moyens suffisants, n'ont plus les moyens pour agrandir leurs États du côté de Milan ou de Gênes et doivent accepter la fin de toute dynamique territoriale pendant quatre décennies. Ce n'est qu'en 1696, après des pourparlers discontinus, que Victor-Amédée II récupère Pignerol – la France reste néanmoins encore présente dans les Escartons d'Oulx, de Pragelas et de Château-Dauphin dont la conquête en 1713 parachève la consolidation du Piémont occidental. Ainsi, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, unifier ce dernier est resté la priorité des Savoie dominant un espace de taille modeste mais désormais homogène et dont la puissance s'affermit au siècle suivant.

Le chapitre 3 analyse la dernière phase de cette politique territoriale dans la première moitié du XVIII^e siècle : l'agrandissement d'un Piémont désormais expansionniste et ayant vocation à unifier la partie nord-occidentale de la péninsule au fil des guerres de succession européennes. Le traité du 8 novembre 1703 lance l'unique et tardive phase d'expansion du Piémont à l'époque moderne. L'Empereur Léopold I^{er} accepte de démembrer une partie du Milanais espagnol à l'Ouest du Tessin – Alexandrin, Lomelline et Valsesia – qu'il revendique afin de la céder à Victor-Amédée II. Ce dernier se voit aussi confier le Montferrat. Le cœur

¹⁷ Sur Saluces, se référer à la synthèse de FRATINI, Marco (dir.), L'annessione sabauda del Marchesato di Saluzzo. Tra dissidenza religiosa e ortodossia cattolica (Secc. XVI-XVIII), Torino, Claudiana, 2004.

¹⁸ LUCINGE, René de, De la naissance, dvree, et chevte des estats, ou sont traittees plusieurs questions, sur l'establissement des Empires, & Monarchies, Paris, Marc Orry, 1588, 198f°, f°54r./v.

¹⁹ MERLIN, Pierpaolo ; IEVA, Frédéric (dir.), *Monferrato 1613 : la vigilia di una crisi europea*, Roma, Viella, 2016 ; QUAZZA, Romolo, *La guerra di Successione di Mantova e del Monferrato (1628-1631)*, vol. 1 & 2, Mantova, G. Mondovi, 1926.

piémontais voit sa surface s'agrandir d'un quart. Cela résulte d'un bouleversement des rapports de forces en Italie du Nord issu de l'affaiblissement durable des États lombards : Milan d'abord au lendemain de la mort de Charles II en novembre 1700, puis le Mantouan des Gonzague-Nevers dont le dernier duc Charles III de Ferdinand est dépouillé de ses domaines par l'Empereur en 1707 au prétexte de son alliance avec Louis XIV. Le règne de Victor-Amédée II est donc décisif dans la construction de ses États, appelés à jouer un rôle majeur dans le Sud de l'Europe d'entredeux. La dynamique expansionniste se poursuit avec l'intervention de Charles-Emmanuel III dans les guerres de Succession de Pologne et d'Autriche entre 1733 et 1748, notamment lors de la première lorsqu'il a pu espérer atteindre enfin l'objectif de son père : étendre ses États à toute la Lombardie historique. Cette période marque l'apogée de l'extension territoriale du Piémont qui s'agrandit des régions de Tortone et de Novare grâce à l'alliance avec Louis XV, puis du Haut-Novarais et de l'ensemble des provinces limitrophes du Tessin, à l'exception de Pavie, que lui apporte l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse d'Autriche. Ainsi, son expansion dépend à la fois de l'avancée française dans l'Europe rhodano-padane et du recentrage de la puissance autrichienne dans la partie orientale de la Lombardie - région de Milan, Mantoue et Parme. Tout compte fait, les deux rois de Sardaigne semblent les premiers souverains turinois maîtres de leur destin, du moins plus que leurs ancêtres. Dans cette logique, le Piémont-Savoie peut désormais être considéré comme une « formation positive »²⁰ - expression de Jean Paul Charnay pour désigner la construction d'un État issue d'une volonté d'expansion – au fil des conquêtes de la dynastie dans la plaine du Pô. Il s'impose par conséquent comme une puissance moyenne reposant avant tout sur une ossature militaire stable. Néanmoins, le roi de Sardaigne doit composer avec une France dont le soutien est mitigé et avec un Milanais autrichien qui, paradoxalement, se renforce au XVIII^e siècle à travers son projet d'unifier l'ensemble de la Lombardie historique : Mantoue est annexé dès 1714, puis les duchés de Parme, Plaisance et Modène passent plus ou moins sous son influence à partir des années 1740. D'un autre côté, l'Autriche devient le principal obstacle à la politique territoriale piémontaise, entre autres grâce au relâchement de la pression ottomane conduisant les Habsbourg à imposer de nouveau leur hégémonie dans la péninsule. Le Milanais devient le danger à abattre, au moment où l'Angleterre ne soutient plus Turin. Cette situation explique que les conquêtes ne sont pas à la hauteur des ambitions de Charles-Emmanuel III, les puissances voulant les limiter: Milan et Gênes restent hors de portée, la première restant la chasse gardée des Habsbourg, la seconde étant allié à la France de Louis XV depuis 1745. Au final, la superficie du royaume n'a été augmentée que de moitié en 233 ans.

²⁰ CHARNAY, Jean Paul, *Stratégie générative. De l'anthologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 1992, p. 249-250. Charnay lui oppose la « formation négative » comme un État issu de la lutte entre deux puissances hégémoniques incapables de s'imposer dans une région disputée.

Interrogeant le concept de puissance, ce premier axe permet de conclure sur un modèle de construction unique dans les Alpes, celui d'un État de moyennes et hautes montagnes dont l'avenir se dessine dans la plaine du Pô, une fois celle du Rhône abandonné. En effet, cette construction prend place dans le cadre d'une entreprise de longue haleine constituant une première dans la géohistoire de l'Europe occidentale : placer l'arc alpin, environnement parfois difficile à apprivoiser, au cœur du processus étatique. Certes, il semble qu'aucun « programme politique » n'ait été préconçu, ni aucune stratégie territoriale envisagée au préalable. Jouer autant que possible sur les deux versants alpins semble aller de soi. Pourtant, entre 1588 et 1748, la guerre offre de nombreuses opportunités amenant les Savoie à descendre des Alpes : aux conquêtes de haute montagne des XVI° et XVII° siècles – Tende, Saluces, Pignerol – succèdent celles de la plaine padane jusqu'à la rivière du Tessin, essentiellement réalisées au siècle suivant – Montferrat et Milanais. Cette dynamique est propre au Piémont-Savoie car les autres États montagnards de la région – Suisse, Bavière – ne sortent pas du massif alpin pour s'ouvrir au monde des plaines. Cette descente n'est pas linéaire, elle est discontinue et s'observe dans le temps long avec des à-coups.

Le second axe, « diplomatie », interroge la quête d'indépendance de la dynastie face à ses voisins français et Habsbourg soucieux de contrôler les Alpes occidentales à des fins militaires et politiques. Il s'agit d'étudier les stratégies mises en place par les Savoie pour préserver leurs États de toute tutelle extérieure, et ainsi empêcher leur annexion par les uns ou les autres. En deux siècles et demi, ils s'imposent comme une puissance moyenne avec laquelle les souverains européens ont appris à compter.

Le chapitre 4 propose une analyse de la politique de « bascule », consistant à manœuvrer entre deux puissances rivales en alternant les alliances et en multipliant les renversements diplomatiques. Conscients de leur place sur l'échiquier européen et soucieux de préserver leur indépendance, les Savoie esquissent une diplomatie habile et pragmatique qui leur permet de saisir au bon moment les opportunités que leur offre la rivalité entre leurs voisins qui alimente le morcellement de l'Europe d'entre-deux comme celui de la péninsule italienne. Du moins, la « bascule » est à la fois subie et voulue : ils n'ont pas le choix de leur politique extérieure conditionnée par l'étau franco-Habsbourg ; ils doivent constamment graviter entre les deux puissances voisines sans pour autant réussir comme au temps de Charles-Emmanuel I^{er}, de la

régence de Christine de France²¹ et de son fils Charles-Emmanuel II. Aucun d'eux ne contrôle vraiment le jeu franco-Habsbourg, pas même Victor-Amédée II, le plus habile d'entre eux, qui finit par être exclu du congrès de Ryswick : le « renard piémontais »²² s'est attiré la méfiance des grands souverains qui, conscients du danger représenté par la «bascule» piémontaise, s'y opposent et la désapprouvent tant pour des raisons morales que pour sauvegarder leurs intérêts. Modèle diplomatique idéal pour une maison princière encerclée de toute part, en pratique, la « bascule » connait un succès mitigé car elle dépend du jeu européen qui l'entrave autant que possible. En fait, la dynastie a rarement le choix de ses alliances, excepté entre 1733 et 1748 lorsqu'elle choisit le plus offrant. Les circonstances ne sont par ailleurs pas toujours favorables : l'ingérence française, le retrait temporaire des Habsbourg du Milanais entre 1700 et 1706 ou encore la « révolution diplomatique » de 1756 sont autant d'obstacles issus de l'évolution du jeu franco-Habsbourg. Pourtant, cette diplomatie repose sur un véritable système mis en place et voulu par les Savoie ; elle outrepasse le simple jeu de balancier : manœuvrer entre deux voisins rivaux est une politique originale témoignant d'une habileté à exister parmi les puissances comme souverains indépendants alliés tantôt à Paris puis Versailles, tantôt à Madrid puis Vienne. Ce faisant, la maison de Savoie maintient son indépendance, même à ses heures les plus sombres comme lors de la guerre civile en Piémont.

Le chapitre 5 porte sur la recherche d'une « diplomatie de la frontière »²³ ambitieuse avec ses voisins, principalement la France, contribuant à l'élaboration de toute une série de « lignes naturelles » indispensables à l'affirmation du Piémont-Savoie. Par de multiples négociations et traités de limites avec ses voisins, la maison de Savoie parvient à fixer ses frontières sur la Nature. Pour cela, le développement de la cartographie joue un rôle décisif dans le processus de simplification et de linéarisation de ses frontières qui finissent par recouvrir toute la partie occidentale de la plaine du Pô pouvant être considérée comme son *Lebensraum* selon une conception ratzelienne. Se doter de « lignes naturelles » est toutefois un objectif tardif : absente au XVI^e siècle, cette politique commence à être recherchée au siècle suivant dans le cadre de conférences de limites. La Nature ne délimite alors que partiellement le territoire soit parce qu'elle

²¹ Actuellement, la figure de la régente Christine est révisée : elle est davantage présentée comme une souveraine maîtresse de son destin et libérée de toute tutelle française. Voir BECCHIA, Alain ; VITAL-DURAND, Florine (dir.), Édifier l'État : Politique et culture en Savoie au temps de Christine de France, Chambéry, Université de Savoie Mont Blanc, 2014 ; FERRETTI, Giuliano (dir.), De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie, Paris, l'Harmattan, 2014 ; Id. (dir.), L'État, la cour et la ville. Le duché de Savoie au temps de Christine de France (1619-1663), Paris, Classiques Garnier, 2017.

²² Surnom donné à Victor-Amédée II par les gazettes hollandaises (MEYER, Frédéric, *La Maison de Savoie du XVII au XVIII* siècle : *images d'une dynastie*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2014, p. 60).

²³ Expression utilisée par Blythe Alice Raviola dans son article «Frontières régionales, nationales et historiographiques : bilan d'un programme de recherche italien et perspectives de recherche », dans *Cahiers de la Méditerranée*, n°83, 2011, http://journals.openedition.org/cdlm/6291.

s'appuie sur de petites rivières comme la Sesia, soit à cause de la présence d'un complexe enchevêtrement de territoires aux pieds des Alpes. Dans l'esprit du traité de 1659 faisant des Pyrénées une frontière « naturelle »²⁴, le traité franco-piémontais d'Utrecht de 1713 ouvre une période de recherche permanente de « lignes naturelles » sous Victor-Amédée II et Charles-Emmanuel III. Longtemps négligé, le relief exceptionnel de l'arc alpin est enfin mis en valeur par la dynastie qui accorde désormais aux montagnes et aux cours d'eau un rôle nouveau : en quarante ans, le Piémont-Savoie s'entoure de « lignes » durables et incontestables à l'Ouest avec le Rhône – pourtant déjà frontière en partie depuis 1601! – et le Var-Estéron, au centre avec les Alpes en vertu du traité d'Utrecht de 1713 et à l'Est avec la rivière du Tessin qui, entre 1713 et 1748, délimite peu à peu le Piémont du Milanais autrichien. Indispensables à son affirmation, ces « lignes » remplacent progressivement des frontières désuètes – entre-Saône-et-Rhône, Var ou Sesia – et assurent désormais la sécurité de la monarchie à l'Ouest comme à l'Est, ce qui n'empêche toutefois pas que subsistent certains conflits frontaliers à l'exemple de Pont-de-Beauvoisin²⁵. Seul le Sud du Piémont souffre de l'absence de ligne de démarcation avec la Ligurie. Durables et incontestables, ces « lignes » fixent le cadre géographique définitif dans lequel se construit un État intermédiaire en quête d'indépendance.

Le chapitre 6 montre comment la maison de Savoie s'impose comme un acteur central sur la scène internationale avec son solide réseau diplomatique, sa politique de prestige et surtout sa quête royale. Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel I^{er} jettent les bases d'une puissance régionale qui aspire au *leadership* dans la péninsule. Impulsée par Victor-Amédée I^{er} et son épouse, Christine de France, la quête royale²⁶ ouvre une période fondamentale de l'histoire de la dynastie qui, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, s'affirme sur la scène internationale²⁷. Cette politique de prestige se concrétise en 1713 lorsque Victor-Amédée II acquiert la couronne de Sicile²⁸ qui le fait rejoindre le cercle des rois. Cette course effrénée à la royauté accélère l'affirmation de cette dynastie qui use plus que jamais d'une politique extérieure active : les paix de Westphalie, des Pyrénées, de Nimègue ou encore de Ryswick sont autant d'occasions où

²⁴ SAHLINS, Peter, *Boundaries the Making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, University of Califorinia Press, 1989.

²⁵ RUELLE, Alexandre, « La construction du pont François I^{er} (1581-1583) : une difficile collaboration franco-savoyarde dans un siècle de conflits », dans *Mnémosyne*, Mémoire des Pays du Guiers, n°18, 2016, p. 34-43 ; *Id.*, « Le pont François I^{er} (1583-1792). Frontière et trait d'union entre Savoie et Dauphiné », dans *Mnémosyne*, Mémoire des Pays du Guiers, n°19, 2017, p. 54-61.

²⁶ ORESKO, Robert, «The House of Savoy in search for a royal crown in the seventeeth century », dans ORESKO, Robert; GIBBS, Graham. Charles; SCOTT, Hamish (dir.), *Royal and republican sovereignty in early modern,* Cambridge, Cambridge University press, 1997, p. 272-350

²⁷ STORRS, Christopher, War, diplomacy and the rise of Savoy (1690-1720), Cambridge, Cambridge university press, 1999.

²⁸ PERRILLAT, Laurent (dir.), *Couronne royale*. Actes du colloque international réuni à Annecy, les 12 et 13 avril 2013, Annecy, Académie salésienne, 2013.

l'alliance ducale est activement recherchée par les puissances belligérantes. Il ne reste plus à ses successeurs qu'à conforter leur place dans le jeu européen : en dépit d'un retrait de la scène internationale au lendemain de la guerre de Succession d'Autriche, les rois de Sardaigne conserve leur influence, au point que leur royaume représente la seule puissance moyenne en Italie capable d'interférer dans les affaires continentales. En 1765, Charles-Emmanuel III arbitre à la cour de Varsovie les contentieux entre Stanislas II Auguste Poniatowski et l'Impératrice Marie-Thérèse, cette dernière ne reconnaissant pas le premier comme roi de Pologne²⁹ : le monde germanique, espace où la diplomatie piémontaise ne s'était jamais aventurée, fait du roi de Sardaigne un arbitre de l'Europe aidant une dynastie ducale à affirmer sa souveraineté en s'élevant au rang de roi, comme un demi siècle auparavant son père a eu besoin du soutien de l'Angleterre pour obtenir une telle couronne. Cette situation inverse de celle de 1713 témoigne du rôle grandissant de la maison de Savoie : elle est désormais assez influente dans les affaires internationales pour entreprendre une politique extérieure comparable à celles des grands rois promouvant de petits princes. Après tout, Victor-Amédée III s'efforce de construire une diplomatie sérieuse — mais tenue en échec — en direction de Berlin et de Moscou.

Cette seconde partie permet ainsi de dresser un bilan de la diplomatie de la dynastie qui, en deux siècles et demi, lui assure une indépendance de fait. Acteur souvent ignoré sur la scène internationale lors du second XVI° siècle, le Piémont-Savoie devient une puissance moyenne que ses voisins ne peuvent plus ignorer 250 ans plus tard. Outil privilégié et remarquablement utilisé par la dynastie, la diplomatie est l'un des fondements de la construction et de l'affirmation d'un État indépendant encerclé par deux voisins hégémoniques pouvant l'investir à tout moment. Elle est plus efficace que la guerre à bien des égards. Cette politique extérieure sut se renouveler afin d'aboutir à ses fins, à savoir devenir une puissance moyenne des plus respectables du continent, en dépit de quelques échecs.

Le troisième et dernier axe, « relations internationales », propose d'analyser une histoire alternative – et en quelque sorte uchronique – du Piémont-Savoie vue de l'extérieure, celle de son instrumentalisation par les principales puissances – France, Espagne, Autriche et Angleterre – qui tantôt encouragent sa construction, tantôt l'entravent au nom de l'équilibre européen. Comment envisageaient-ils la place de cet État secondaire comme nouvel acteur sur la scène internationale ?

²⁹ BAJER, Jakub, « Le rôle et l'influence de l'arbitrage piémontais dans l'Europe des Lumières : le comte Lodovico Canale et la cour de Pologne (1765) », communication présentée au 5° colloque international des *Sabaudian Studies*, *Il Potere dei Savoia.* Regalità e sovranità in una monarchia composita, 5° colloque international des *Sabaudian Studies* organisé par Andrea Merlotti et Matthew Vester à Turin, les 29-31 mai 2017.

Cette construction territoriale est avant tout conditionnée par le jeu des puissances, elle dépend des dynamiques expansionnistes de ses voisins et de l'évolution du rapport de forces entre la France et les Habsbourg.

Le chapitre 7 revient d'abord sur son rôle de « territoire-tampon » destiné à empêcher tout contact direct entre France et Espagne, deux prétendants à la monarchie universelle aux XVIe et XVIIe siècles. Le Piémont-Savoie souvent envahi, voire occupé, est maintenu avant tout au nom d'un statu quo entre ses voisins hégémoniques incapables de s'imposer définitivement dans les Alpes occidentales, l'un des principaux théâtres d'opérations militaires en Europe à cette époque. Les guerres d'Italie, du Montferrat, de Trente Ans ou encore de la Ligue d'Augsbourg sont autant d'occasions où ces deux puissances entrent provisoirement en contact dans l'arc alpin et s'y affrontent car le duché ne les sépare qu'en théorie. Du moins, au lendemain du traité du Cateau-Cambrésis, l'Europe est marquée par un équilibre imposé par l'Espagne qui, du fait de la restauration du Piémont-Savoie en faveur du duc, établit un « territoire-tampon » éloignant sa rivale de la péninsule italienne pour y assurer sa domination depuis Milan, « chien de garde » de la Pax hispanica empêchant toute progression piémontaise dans la plaine du Pô. Emmanuel-Philibert reste après tout le cousin et le condottiere de Philippe II qu'il a servi dans une bonne partie de l'Europe³⁰. Puis, à la fin du siècle, Madrid encourage la conquête du marquisat de Saluces et fait pression sur le Bourbon pour qu'il renonce à l'un des derniers vestiges des guerres d'Italie en échange de l'entre-Saône-et-Rhône : le statut de « territoire-tampon » reste sollicité par l'Espagne, bien que celui-ci demeure fragile³¹. Au XVII^e siècle, avec les guerres du Montferrat, la France encourage à son tour cette construction tout en l'entravant afin de maintenir un Montferrat allié aux mains des Gonzague-Nevers³² et d'annexer une partie de la bande lotharingienne – Artois, Alsace et Franche-Comté. Ce faisant, le « tampon » piémontais allège la rivalité franco-espagnole et prévient tout bouleversement engendré par l'affirmation de l'une des deux dans cette région géopolitiquement instable. Les deux puissants monarques s'efforcent simplement d'empêcher toute avancée adverse à défaut d'avoir un quelconque intérêt à annexer cet État nécessaire à leur entente et qu'elles rétablissent, voire renforcent, à la fin de chacun de leurs conflits. Cette « terre du milieu » valide le schéma esquissé par Jean Paul Charnay : lorsque deux puissances « positives » – hégémoniques – rivales sont incapables de s'imposer dans une région médiane disputée, les

-

³⁰ MERLIN, Pierpaolo, *Emanuele Filiberto : un principe tra il Piemonte e l'Europa*, Torino, Società editrice internazionale, 1995

MÖRSCHEL, Tobias, «Frontier-State, Buffer-State, weak State? The Duchy of Savoy-Piedmont in the late sixteenth and early seventeenth century», dans BUES, Almut (dir.), *Zones of Fracture in Modern Europe: the Baltic Countries, the Balkans, dans Northern Italy*, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden 2005, p. 87-98.

³² RAVIOLA, Blythe Alice, *Il Monferrato gonzaghesco. Istituzioni ed élites di un micro-Stato (1536-1708)*, Firenze, Leo S. Olschki, 2003.

« zones intermédiaires » subsistent pour faire « tampon »³³. Cantonné à ce statut, cet espace demeure sous l'influence de ses voisins qui le traversent, voire l'envahissent en temps de guerre pour préserver leurs intérêts militaires et géostratégiques : les *Tercios* empruntent le *camino español*³⁴ encore au début du XVIII^e siècle, tandis que l'armée de Louis XIV occupe Nice et la Savoie à des fins militaires entre 1690 et 1713³⁵. Se pose par conséquent la question de la souveraineté d'une terre de passage, ou plutôt d'occupation, perçue tantôt comme un glacis démilitarisé, tantôt comme un champ de bataille. Comprimé entre une France expansionniste renouant avec une politique d'intervention active en Italie et un Milanais solide au cœur de la *Pax hispanica*, le Piémont-Savoie est en somme indispensable au maintien d'un équilibre fragile dans le Sud de l'Europe d'entre-deux qui échappe à l'influence d'une seule et même puissance.

Les deux derniers chapitres analysent le double statut géopolitique attribué par l'Angleterre au Piémont-Savoie qui, à la suite de la guerre de Succession d'Espagne, moment crucial dans son ascension, est érigé à la fois en « État-barrière » le long de la chaîne des Alpes, empêchant la France d'intervenir dans la péninsule italienne, et en « État-équilibre » par l'acquisition du royaume de Sicile – troqué quelques années plus tard contre celui de Sardaigne – afin de contrebalancer la puissance de l'Autriche qui domine la moitié de la botte. Le XVIII^e siècle est le temps fort de l'instrumentalisation de cette puissance moyenne par les grands souverains qui, après huit décennies d'immobilisme, relancent sa construction territoriale tout en la limitant : il s'installe au cœur de l'équilibre européen en tant que puissance moyenne.

L'analyse du chapitre 8 montre que les Alpes sont au cœur du concept novateur de la barrière, un des principes fondateurs de l'équilibre européen depuis Utrecht. Par le traité du 11 avril 1713, chapeauté par la reine Anne Stuart, Louis XIV cède à son neveu Victor-Amédée II les Escartons italiens et se ferme ainsi les portes de l'Italie. Déterminées à endiguer l'impérialisme louis-quatorzien, les puissances maritimes, et notamment l'Angleterre, promeuvent le « Piémont-barrière » comme garant de la paix dans la péninsule que son ancien statut de « territoire-tampon » n'avait pu préserver des guerres de Louis XIV. De « portier des Alpes », le Piémont-Savoie devient un « État-barrière » autour du complexe Exilles-Fenestrelle et du Montgenèvre que l'armée française ne parvient plus à emprunter pour intervenir en Italie. Avec l'annexion

-

³³ CHARNAY, Jean Paul, Stratégie générative..., op. cit., p. 249-250.

³⁴ PARKER, Geoffrey, *The army of Flanders and the Spanish road (1567-1659): the logistics of Spanish victory and defeat in the Low Countries' wars*, Londres, Cambridge University Press, 1972; ALÉRINI, Julien, *La Savoie et le « chemin espagnol », les communautés alpines à l'épreuve de la logistique militaire (1560-1659)*, thèse Paris 1-Panthéon-Sorbonne sous la direction de Nicole Lemaître, 2012.

³⁵ McCLUSKEY, Phil, Absolute monarchy on the frontiers: Louis XIV's military occupations of Lorraine and Savoy, Manchester & New York, Manchester University Press, 2013; RUELLE, Alexandre, « Amies ou ennemies? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) » dans L'étranger, ami ou ennemi? Tensions, échanges et sensibilités de l'Antiquité à nos jours, dir. Jean El Gammal et Laurent Jalabert, Annales de l'Est, Nancy, (sous presse).

d'une partie des Escartons, les principaux atouts militaires de l'arc alpin sont plus que jamais mis en valeur au profit de la maison de Savoie. Certes, l'armée de Louis XV opère de nouveau dans la plaine du Pô lors de la guerre de Succession de Pologne, mais c'est uniquement grâce à son alliance avec Charles-Emmanuel III qui lui accorde le libre passage et la ravitaille. Entre 1733 et 1738, les montagnes ne redeviennent que temporairement un espace de transit. Au contraire, la barrière alpine joue un rôle décisif lors de la guerre de Succession d'Autriche qui, au même titre que les traités d'Utrecht, constitue un tournant décisif dans l'histoire des Alpes occidentales : si l'armée française parvient à les traverser provisoirement, elle échoue pour la première fois à opérer durablement sur le versant italien - les deux percées de 1744 et 1747 avortent prématurément à cause de la résistance de Coni et de la défaite de l'Assiette - et elle se voit contrainte de limiter ses manœuvres à la frontière. Même alliée aux Gallispans, elle ne peut que stationner au pied des montagnes en Savoie et à Nice. Ces déboires infléchissent la politique italienne de Louis XV dont l'armée est défaite sur le front alpin, alors qu'elle est victorieuse du côté des Pays-Bas et de l'Empire. Au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle, plusieurs mémoires soulignent que le succès d'une intervention en-deçà des monts dépend désormais de l'alliance piémontaise. Tout compte fait, l'œuvre de la reine Anne d'Angleterre est une franche réussite puisque franchir les monts n'est plus dans l'intérêt de la France qui se désengage des affaires italiennes pour un demi-siècle : c'est sans doute grâce à cette barrière que le Piémont-Savoie et l'Italie connaissent une longue période de paix d'un demi-siècle. De la même façon, les Alpes cessent de tenir la France à l'écart de la péninsule au moment où la Révolution française prive cet « État-barrière » de Nice et de la Savoie, ce qui assure le succès de la campagne d'Italie de Bonaparte en 1796. Elles redeviennent alors un lieu de libre passage.

Le chapitre 9 revient sur l'instrumentalisation du Piémont-Savoie comme « État-équilibre » destiné à préserver la péninsule italienne et la Méditerranée de toute menace hégémonique. Anne d'Angleterre impose à Philippe V le traité du 13 juillet 1713 par lequel celuici renonce à la Sicile en faveur de Victor-Amédée II. La reine crée ainsi de toutes pièces un « État-équilibre » allié en plein cœur de la Méditerranée et garant de l'équilibre européen : il est, avec la Prusse, l'un des deux nouveaux royaumes reconnus à Utrecht, ce qui fait dire un siècle plus tard à Carlo Ricati que les traités d'Utrecht ont permis « le rétablissement des puissances intermédiaires [...par] la création de deux Rois l'un au Nord, l'autre au Midi de l'Europe »³⁶. Cette décision s'explique avant tout par la politique anglaise promouvant l'essor de plusieurs États moyens pour préserver l'équilibre du continent. Plus encore, selon une récente synthèse sur la

³⁶ [RICATI, Carlo], De l'utilité des puissances intermédiaires dans l'équilibre politique et par incident des progrès et de la consolidation de la société civile en Piémont avant la fin du XVIII^e siècle et de quelque rapprochement des deux époques du congrès d'Utrecht et de celui de Vienne, [Turin, 1814], p. 43-44.

portée d'Utrecht, les portes de l'Italie s'ouvrent aux Savoie et laissent déjà entrevoir l'unification italienne³⁷! 1713 est une date incontournable dans l'histoire de cette puissance régionale promue par ces traités, qui font primer l'intérêt commun régi par l'équilibre sur celui des princes, et constituent un tournant dans la formation de l'Europe moderne. Par ailleurs, les expériences sicilienne puis sarde amènent à analyser le processus étatique du Piémont-Savoie non plus uniquement dans le cadre alpin, mais aussi par rapport à la Méditerranée, espace longtemps resté périphérique dans sa construction et souvent oublié dans les travaux sur le Piémont-Savoie. En installant Victor-Amédée II à Palerme puis à Cagliari, les puissances européennes font de cette maison apparue dans les hautes Alpes aux alentours de l'an Mil une dynastie alpinoméditerranéenne qui, à partir du XVIIIe siècle, regarde de plus en plus le littoral génois comme un nouveau terrain d'expansion tout aussi satisfaisant que le Milanais. Surtout, le grand large apporte deux couronnes fermées aux Savoie, se retrouve au fondement même de leur royauté et joue par conséquent un rôle dans leur affirmation³⁸ tout aussi important que leurs domaines dits de « terreferme ». Cependant, cette monarchie est mise à rude épreuve entre 1714 et 1720 : les Piémontais deviennent vite impopulaires en Sicile³⁹, cette dernière est envahie par l'Espagne à partir de l'été 1718 et l'Angleterre décide d'échanger cette île contre la Sardaigne en faveur de l'Autriche pour apaiser les tensions. Sa déconstruction est alors un processus nouveau traduisant la place de cette monarchie sur l'échiquier continental : l'acquisition de la Sicile et, dans une moindre mesure, de la Sardaigne, sont avant tout une affaire de l'Europe et non celle de la maison de Savoie. Après cette difficile épreuve, entre 1733 et 1748, les domaines de la maison de Savoie sont par la suite renforcés dans le cadre de la réorganisation politique de l'Ouest de la plaine du Pô dominée par trois pôles. Cette fois-ci, ils doivent contrebalancer la puissance de l'Autriche et de l'Espagne, cette dernière étant de retour dans la péninsule par le biais de la succession du duché de Parme. Ils sont constamment limités par les grands souverains qui manœuvrent en faveur du maintien de l'Autriche dans le Milanais, puis de l'établissement d'un prince Bourbon-Farnèse à Parme et à Plaisance. Ce sont deux précautions visant à empêcher l'essor d'une puissance secondaire pouvant, à terme, devenir dangereuse. Ce constat explique sans doute pourquoi le projet d'un royaume lombard échoue et que les intérêts piémontais sont sacrifiés tour à tour par les puissances soucieuses de préserver l'œuvre d'Utrecht. Renforcer le Piémont-Savoie tout en le cantonnant à son statut d' « État-équilibre », ainsi se résume le problème auquel est confronté le jeu européen pendant plus d'un demi-siècle. C'est en ce sens que peut être interprétée

-

³⁷ MELANO, Giancarlo ; MOLA DI NOMAGLIO, Gustavo (dir.), Utrecht 1713. I trattati che apprirono le porte d'Italia ai Savoia, Torino, Centro Studi Piemontesi, 2014.

³⁸ RUELLE, Alexandre, « Désenclaver le Piémont-Savoie : les aspirations maritimes d'un État montagnard », dans Rives méditerranéennes, n°58, 2019, p. 153-171.

³⁹ CANDELA, Simone, *I Piemontesi in Sicilia*: 1713-1718, Caltanissetta-Roma, Salvatore Sciascia, 1996.

l'opposition de l'Espagne, mais aussi de l'Autriche, lors de l'affaire de Plaisance. Tout compte fait, cette monarchie devient, avec les Deux-Siciles, l'un des deux principaux États dans une péninsule morcelée en dix-sept entités politiques. Elle se retrouve ainsi au long du XVIII^e siècle au cœur d'un équilibre régi par les contradictions du jeu européen, défavorable à l'émergence d'une puissance italienne mais demeure l'un des piliers majeurs des systèmes d'équilibre italien et européen perdurant jusqu'à la Révolution française.

Ce dernier axe montre que le Piémont-Savoie prend place là où ces voisins s'affaiblissent et s'érige tantôt en « territoire-tampon », tantôt en « État-barrière », tantôt en « État-équilibre ». Ces trois concepts géopolitiques permettent de comprendre celui d'État secondaire à travers son instrumentalisation par les grands souverains soucieux de préserver l'équilibre : la première vise à empêcher tout contact entre deux rivaux, la seconde à endiguer toute politique impérialiste d'un souverain, la troisième à contrebalancer la montée en puissance d'un État aux desseins hégémoniques. Le jeu européen ayant la plupart du temps le dernier mot, le Piémont-Savoie est constamment prisonnier des intérêts d'autrui et sa construction est avant tout un processus passif. Celui-ci résulte d'un compromis entre les intérêts piémontais et ceux des puissances du continent qui tantôt s'opposent, tantôt se rejoignent. Ainsi, la maison de Savoie ne semble prendre qu'en partie part à l'édification de ses États, au même titre que ses voisins. Son action pèse sur son avenir, mais celle des principaux souverains européens est tout aussi décisive, comme dans le cas des traités du Cateau-Cambrésis et plus encore d'Utrecht.

Enfin, la démonstration proposée s'achève par un court épilogue présentant la liquidation de cette puissance moyenne, principale victime de la Révolution française. Elle est progressivement annexée par la France et son souverain cesse d'être un acteur sur la scène internationale pendant une vingtaine d'années. Sa disparition provisoire montre l'impact que le jeu européen peut avoir sur la construction des États du continent, les raisons internes et les aspirations des patriotes ayant ici un impact limité : d'un côté, le Directoire s'impose dans la plaine du Pô pour des raisons militaires et politiques – frontières naturelles et républiques sœurs – , d'un autre, les puissances coalisées s'abstiennent de sauver un « État failli » incapable de contenir la vague révolutionnaire. S'interrompt ainsi provisoirement la lente ascension du Piémont-Savoie commencée deux siècles et demi auparavant, 1802 laissant en suspens une histoire commencée en 1559 et poursuivie jusqu'en 1860, voire au-delà jusqu'en 1946. La maison de Savoie s'exile en Sardaigne, puis à Rome pour une douzaine d'années. Il faut attendre le congrès de Vienne pour que les grandes puissances rétablissent cet « État-équilibre » et l'agrandissent de la Ligurie afin de

lui assurer le contrôle de l'ensemble des Alpes occidentales de la Suisse à la mer, et ainsi contenir toute expansion française en direction de la péninsule. Le scénario du Cateau-Cambrésis se répète en 1814 et les Savoie écrivent alors une nouvelle page de leur histoire.

De 1559 à 1792, la maison de Savoie écrit un moment important de son histoire et de la géohistoire de l'Europe occidentale. La construction de ses États s'apparente à l'histoire d'une idée géopolitique qui prend une double dimension puisqu'elle résulte à la fois des ambitions – politique territoriale et diplomatie – d'une dynastie de second rang qui porte un véritable projet géopolitique – devenir roi et être maître des Alpes occidentales – ne laissant aucune place au hasard et des aléas du jeu européen rythmés par l'évolution du rapport de forces entre les puissances voisines instrumentalisant l'espace alpin, un des principaux théâtres d'opération du continent depuis les guerres d'Italie, pour préserver l'équilibre. Les desseins des Savoie entrent souvent en opposition à celles des grandes puissances, lesquelles peuvent dans certains cas mettre en échec des projets parfois reportés. La dynastie revoit constamment ses desseins à la baisse et s'installe là où le décident la France et les Habsbourg.

Ce faisant, le Piémont-Savoie offre un modèle de construction sans équivalent prenant place dans un cadre géographique et géopolitique spécifique entre Rhône et Pô; il est une exception dans l'Europe d'entre-deux. La comparaison avec la Lorraine⁴⁰ résume les principales raisons du succès de l'État piémontais, le seul de l'Europe médiane à s'être renforcé au long de l'époque moderne jusqu'à s'élever au statut de royaume : une politique d'expansion pragmatique passant par la participation aux principales guerres européennes ; une pratique de la « bascule » adaptée et globalement maîtrisée permettant de bénéficier avec habileté de la protection de l'Espagne, de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre ; une lente affirmation comme acteur incontournable, entre autres par une « diplomatie de la frontière » et une quête royale méticuleuses ; une participation efficace aux congrès de paix ; l'instrumentalisation de ces États

⁴⁰ Cette comparaison a été entre autres faite à partir des travaux de JALABERT, Laurent, « Des confins aux limites : la construction frontalière entre la France et le Saint-Empire du XVII° au début du XIX° siècle », dans Annales de l'Est, 2003, p. 347-370 ; Id., « Les frontières dans l'espace lorrain : de la frontière militaire à l'intégration dans le royaume de France (1633-1766) », dans Vauhan et Marsal à l'époque de Louis XIV. Le sel, la fiscalité et la guerre, Actes du colloque des 23 et 24 juin 2007, CLHM et Musée départemental du sel (dir), Luxembourg, Linden, 2009, p. 129-155 ; Id., « Du territoire d'entre-deux à la limite : l'espace lorrain à l'épreuve de l'Etat, XVIe-XVIIIe siècles », dans Revue de Géographie historique : Géographie historique de la Lotharingie, n°4, 2014 ; Id., « Le duc et la maîtrise d'un territoire d'entre-deux : l'indépendance et l'affermissement territorial (1559-1608) », dans Annales de l'Est, n°1, 2013, p. 191-209.

par les grandes puissances comme garant de l'équilibre continental. Ce sont autant de leviers qui peuvent expliquer le succès comme l'échec d'un État d'entre-deux, les Lorrains n'étant guère parvenus à les contrôler. Cette position stratégique est sans aucun doute le principal atout du petit duché alpin devenu en 233 ans un État secondaire de taille et de puissance moyenne compris entre le Rhône et le Tessin, mais capable de peser sur les évènements internationaux. Cet exemple prouve qu'un tel État aurait pu unifier une partie de l'ancienne Lotharingie en dépit d'une forte instabilité politique. Ce processus durable et dynamique s'appuie sur des mécanismes généraux – guerre, diplomatie et maîtrise des relations internationales – conditionnant la construction de l'ensemble des États européens, notamment des monarchies composites dont l'unité repose sur la seule figure du prince souverain.

Cette nouvelle histoire du Piémont-Savoie permet de conclure sur un bilan positif de la construction d'un royaume alpin en train de s'ouvrir sur la péninsule italienne et la Méditerranée. Au siècle suivant, la maison de Savoie peut envisager un dessein plus grand : acquérir la prédominance sur les autres territoires italiens et devenir ainsi la maison royale d'Italie.